



Collège - Lycée Saint-Exupéry

Etablissement catholique privé d'enseignement associé à l'Etat par contrat d'association

**11 rue Michaël Faraday
78180 Montigny le Bretonneux**

REGLEMENT FINANCIER SIMPLIFIE

Année 2023-2024

Contributions et cotisations d'associations tierces

	ULIS	Collège	Lycée Général	Lycée Technologique STMG
Contributions des familles	1 670 €	1 810 €	1 955 €	1 858 €
APEL	27 €	27 €	27 €	27 €

Inclus une assurance Responsabilité Civile et une assurance Individuelle Accident des élèves.

Frais complémentaires

L'ensemble de ces éléments sont obligatoires.

- Carte d'Identité Scolaire

10 € la première année.

- Cahiers d'exercices

Des cahiers d'exercices peuvent être prescrits par les enseignants. Le montant est fonction du niveau et du type de cahier et est appelé sur la facture annuelle. A titre indicatif, il faut prévoir environ :

- 30 € au collège,
- 20 € au lycée général,
- 85 € au lycée technologique.

- Culture Religieuse

Support pour deux ans destiné aux élèves de 4ème 15 €.

- Manuels scolaires des collégiens

Le Collège Saint Exupéry a un contrat de partenariat avec l'Association pour le Rayonnement des Bibliothèques Scolaires (ARBS) <https://www.arbs.com/> pour la fourniture des livres scolaires du collège.

- Manuels scolaires des lycéens

Une caution de 30 € par manuel est demandée. Un livre non retourné ou en mauvais état fera l'objet d'un dédommagement financier.

Autres prestations (facultatives)

- Etudes surveillées

Les études encadrées sont organisées les lundis, mardis et jeudis de 17h15 à 18h30.

Nombre d'étude par semaine		à titre indicatif		
		1 étude	2 études	3 études
Collège	- Trimestre 1 : Du 18 septembre au 08 décembre 2023	35 €	70 €	105 €
	- Trimestre 2 : Du 11 décembre au 15 mars 2024	38,50 €	77 €	115,50 €
	- Trimestre 3 : Du 18 mars au 07 juin 2024	35 €	70 €	105 €
Lycée	- Trimestre 1 : Du 18 septembre au 08 décembre 2023	55 €	110 €	165 €
	- Trimestre 2 : Du 11 décembre au 15 mars 2024	60,50 €	121 €	181,50 €
	- Trimestre 3 : Du 18 mars au 07 juin 2024	55 €	110 €	165 €

- Restauration des collégiens et lycéens

Le prix de la demi-pension est déterminé en fonction du prix d'un repas, du nombre de repas pris par semaine, et du nombre de semaines. A titre indicatif, il s'établit comme suit :

Nombre de repas par semaine	Prix du repas	Nombre de semaines (à titre indicatif)	Forfait annuel (à titre indicatif)
1	6,80 €	36	245 €
2	6,80 €	36	450 €
3	6,80 €	36	734 €
4	6,80 €	36	979 €
5	6,80 €	36	1 224 €

Les repas occasionnels (hors demi-pension) sont facturés sur la base de 7,5 € par repas.

Réductions sur la contribution des familles

Les familles ayant 3 enfants et plus, inscrits dans l'établissement, bénéficient d'une réduction de 25 % sur la contribution des familles, hors frais annexes, pour le 3ème enfant et les suivants.

Les personnels enseignants et salariés OGEC, travaillant dans l'établissement scolaire Saint-Exupéry, bénéficient d'une réduction de 30 % sur la contribution des familles (art 5.10 convention collective SEP). »

Droits d'inscription ou de réinscription : 200 €.